

2. ALES, en Latin *Lesa*, petite ville de l'Isle de Sardaigne dans la Province de Logudori & dans sa partie Occidentale avec un Evêché suffragant de l'Archévêché de Sassari. Elle est située dans un endroit fort stérile : ce qui a contribué à la rendre déserte, n'y ayant presque que l'Eglise Cathédrale, avec les maisons des Chanoines & de leurs domestiques.

§. Mr. Baudrand de qui est cet Article nommé pour ses garands François de Vico dans sa description de la Sardaigne & les autres qui en ont écrit. L'Evêché d'ALES, ou LESA en Sardaigne ne se trouve, ni dans la Notice des Evêchez par Aubert le Mire ni dans celle du P. Charles de St. Paul.

1 Notit. Epif. 1.3. p. 115. & 1.5. p. 234.
ALESIA, ¹ ancienne ville Episcopale de Sicile sous la Métropole de Syracuse, selon Aubert le Mire, qui cite la disposition de l'Empereur Léon. Mr. Corneille dit qu'on croit que cette ville est aujourd'hui le Bourg de Tofa dans la Vallée de Demona, où passe un Fleuve nommé autrefois *Alesus*, ou *Halesus*, & aujourd'hui Pitineo; que cette Ville d'*Alesa* étoit aussi nommée ALESA & HALESA.

2 1.3. c.4.
3 2. Verr.
§. Ptolomée ² écrit *Alesa*, Cicéron ³ écrit *Halesa*, Mr. de l'Isle suit l'Orthographe de Ptolomée. Deplus il s'accorde avec les Interprètes de ce Géographe & avec le P. Charles de St. Paul ⁴ qui expliquent cette Ville par le nom moderne de CARONIA. Solin ⁵ dit que dans la Contrée Halesine, (c'est-à-dire, auprès de cette ville) il y avoit une fontaine dont les eaux étoient fort tranquilles tant que l'on gardoit le silence, mais qu'elle s'enflait & s'élevoit plus haut que ses bords dès que l'on jouoit de la flute, comme si elle eût été sensible à cette musique. Le Pyrrhonisme n'est jamais mieux employé qu'à l'occasion de ces sortes de faits.

6 ORTEL. Theaur.
ALESENI ⁶, Peuple Arabe vers le Golphe Persique & la Babylonie, selon Strabon.

ALESSANDRETA, Ville de Sourie. Voyez ALEXANDRETTE.

ALESSANDRIA, Ville d'Egypte. Voyez ALEXANDRIE.

7 BAUDRAND. Edit. 1705.
ALESSANO, en Latin *Alexanum*, ⁷ ville du Roiaume de Naples, dans la Province d'Otrante & dans sa partie plus Méridionale, avec un Evêché suffragant de l'Archévêché d'Otrante. Elle est fort petite & a titre de Duché à trois milles de la Mer Jonienne, à cinq milles du Cap de Ste. Marie de Leuca au Nord en tirant vers Castro & vers Otrante qui n'en est qu'à quinze milles selon Magin.

8 Ibid.
ALESSIO ⁸, en Latin *Lissus*, ou *Lissum*, Ville d'Albanie & Evêché suffragant de l'Archévêché de Durazzo. Elle est sur une Côte fort escarpée, avec un bon Fort sous la puissance du Turc depuis deux cens ans; ils l'appellent *Arnaut Eskenderiazli*. Elle est à deux milles au dessus de l'Embouchure du Drin dans le Golphe de ce nom entre Croie au midi, & Scutari au Septentrion.

§. Quelques Géographes ignorants nomment cette ville LODRIN faute de savoir que Drino est le nom de la Rivière que nous nommons le Drin, & qui donne son nom au Golphe *dello Drino*, c'est-à-dire *du Drin*. Ils ont séparé *dello* en deux syllabes & joint la seconde au nom du Fleuve; ainsi de ces mots *dello Drino* ils ont fait *del Lodrino* pour en faire une Ville imaginaire.

9 Ibid.
ALESSO ⁹, Rivière d'Italie. Elle coule au Roiaume de Naples dans l'Abrusse Citérieure & se degorge dans la Mer de Sicile. On la nomme en Latin *Alex* & *Carinus*.

10 Ibid.
ALESTEROSO, ¹⁰ en Latin *Aletriopolis* & *Gazorus* Ville de Macédoine vers les côtes de l'Archipel entre Salonique & Philippe.

11 ORTEL. Theaur.
1. ALESUS, ¹¹ Fleuve de Sicile au Nord de cette Ile. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le PITINEO. Mais comme il passait par la

Ville d'*Alesa* que nous avons dit être *Caronia*; c'est sans doute la Rivière de CARONIA.

2. ALESUS ¹², nom ancien d'une Rivière d'Italie en Toscane; nous la nommons aujourd'hui SANGUINARA. ¹² Ibid.

ALET, ¹⁴ Ville de France dans le Bas Languedoc, avec Evêché, suffragant de l'Archévêché de Narbonne. Elle est au pied des Monts Pyrenées, sur la Rivière d'Aude. Cette Ville est appelée indifféremment dans les anciens Actes, & dans les Auteurs du moien siècle, *Electa*, *Electum*, & *Alecta*. Il ne faut pas la confondre avec *Aletum*, qui certainement est la Ville de S. Malo en Bretagne. On croit qu'*Arles le Blanc*, dont le Président Fauchet parle en ses Antiquitez Gauloises, où il dit que Charle le Chauve donna à Bernard, Comte de Toulouse, Carcassonne, Rodez, & Arles le Blanc, doit être entendu d'Alet plutôt que d'Albi: car quoique la dénomination d'Albi donne l'idée de quelque chose de blanc, qui est exprimé par le mot *Albus* dans la Langue Latine; toutefois l'état où étoit la Ville d'Albi, au tems que ce don fut fait, ne s'accorde pas au sentiment de ceux qui veulent qu'Arles le Blanc soit Albi, puisque du tems de Charles le Chauve, Ermengard étoit Comte d'Albi, comme le remarque Aimoin en son Traité de la Translation des Reliques de S. Vincent.

M. Graverol, Avocat & Académicien de Nîmes, dit dans son Abregé Historique des vingt-deux Villes, Chefs des Diocèses de la Province de Languedoc; qu'en cas que cet Arles le Blanc doive se rapporter à Alet, ce qu'il a peine à croire, puisque sur la fin du 9. siècle, qui est le tems où le Roi Charles le Chauve vivoit, Alet n'étoit proprement qu'une Abaie, qui ne pouvoit être la matière de ce don-là, il croit que Fauchet en travaillant à ses Antiquitez, a consulté quelque ancien manuscrit, où au sujet de ce don, *Alecta* devoit être désignée sous le mot corrompu d'*Arelecta*, ou d'*Arelectea*, qu'il a traduit par Arles le Blanc, comme si *Arelecta* devoit, selon l'idée qu'il en a pu prendre, être *Arelas-lactea*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Alet n'étoit autrefois qu'une Abaie de l'Ordre de saint Benoît, qui devint Evêché par la translation que le Pape Jean XXII. y fit en 1319. de l'Evêché que deux ans auparavant il avoit établi à Limoux. L'Eglise Cathédrale d'Alet est dédiée à la Vierge. Un Doien, trois autres Dignitez, & douze Chanoines en composent le Chapitre. Le Diocèse renferme quatre-vingt Paroisses, & confine avec ceux de Narbonne & de Mirepoix, & avec les Comtez de Foix & de Roussillon, ou autres terres d'Espagne. Limoux se trouve compris dans ce même Diocèse. Cette Ville & celle d'Alet, situées dans le Pais de Razes, limitrophe de Carcassonne, sont voisines & si unies, que l'une & l'autre envoie un Consul aux Etats, & lors qu'on y appelle leur voix, on dit, *Alet & Limoux*. Celui d'Alet a toujours la préseance, comme Chef de Diocèse, & opine aux Séances du matin, & celui de Limoux à celles de l'après-dinée, prenant l'avis l'un de l'autre, excepté aux Assemblées de la Sénéchaussée, où Alet opine toujours, prenant toutefois avis des Députés de Limoux. Le Consul d'Alet qui va aux Etats, est choisi par nomination de ses Collegues, au lieu que c'est toujours le premier Consul de Limoux qui y va, ce qui aparemment ne se fait ainsi, que parce qu'il n'y a point de primauté, ni de rang entre les quatre Consuls d'Alet, qui se placent comme ils se trouvent. Quant au Diocésain d'Alet & de Limoux, qui doit entrer aux Etats, il est pris alternativement de l'une & de l'autre de ces Villes. L'Evêché d'Alet, en ce qui est du temporel, & de la